



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/16824  
8 novembre 1984  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

---

LETTRE DATEE DU 8 NOVEMBRE 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE  
DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note datée du 8 novembre 1984, adressée à S. Exc. M. George Shultz, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique par S. Exc. M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la note jointe en annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

ANNEXE

Note datée du 8 novembre 1984, adressée au Secrétaire  
d'Etat des Etats-Unis d'Amérique par le Ministre des  
relations extérieures du Nicaragua

Je tiens à appeler votre attention sur les faits graves et répétés exposés ci-après :

Ce jour même, entre 8 h 20 et 8 h 30, un avion SR-71 de la force aérienne des Etats-Unis a fait une nouvelle incursion dans notre espace aérien national, y pénétrant par le département de Chinandega, avant de survoler León, Managua, Masaya et Bluefields, et de quitter le territoire nicaraguayen par le secteur de El Bluff, en direction du Honduras.

Cette dernière violation de notre espace aérien, s'ajoutant à l'incursion d'un autre avion SR-71 dans notre territoire le 31 octobre dernier et à la présence de frégates de la marine de guerre des Etats-Unis dans nos eaux territoriales, confirme une fois encore le bien-fondé des plaintes du Gouvernement nicaraguayen, suivant lesquelles ces actes d'espionnage, outre qu'ils visent à alarmer et à intimider la population nicaraguayenne, préudent à une intervention militaire directe des Etats-Unis contre le Nicaragua, avec l'appui massif des moyens aériens nord-américains qui bombarderaient notre territoire tandis que des attaques militaires terrestres seraient menées avec la participation d'effectifs de l'armée des Etats-Unis.

Devant l'intensification de la politique d'agression du Gouvernement des Etats-Unis, le Nicaragua réaffirme son droit inaliénable à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale, lequel englobe le droit d'acquérir les moyens nécessaires pour garantir la défense du territoire national. Il dénonce en même temps la prétention qu'a le gouvernement nord-américain de limiter ce droit souverain à la légitime défense, s'attribuant ainsi à lui-même de façon abusive et illégale le droit de fixer des limites aux moyens de défense que le Nicaragua doit obtenir pour défendre son territoire pendant que les Etats-Unis poursuivent leur politique officielle d'agression contre notre pays, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de l'ordonnance rendue le 10 mai dernier par le Cour internationale de Justice.

Nous réitérons une fois encore que le nouveau Nicaragua n'a jamais été ni ne sera jamais un Etat agresseur et que la thèse répandue dans son propre intérêt par le gouvernement nord-américain, qui attribue arbitrairement au Gouvernement nicaraguayen des intentions contraire à cette position de principe, est complètement absurde.

Le Gouvernement nicaraguayen élève les protestations formelles les plus énergiques devant cette dernière violation inqualifiable de l'espace aérien national, qui témoigne du mépris dont le Gouvernement des Etats-Unis fait preuve à l'égard de l'ordre juridique international et de l'ordonnance rendue le 10 mai dernier par la Cour internationale de Justice, et il demande énergiquement la cessation immédiate et définitive de ces actes d'espionnage, ainsi que l'abandon des plans d'ores et déjà lancés en vue de déclencher une intervention au Nicaragua

dès la réélection du Président nord-américain actuel. Le Gouvernement nicaraguayen demande en outre instamment au gouvernement nord-américain de bien réfléchir aux conséquences imprévisibles qu'aurait la mise en oeuvre de ces plans criminels, qui compromettraient gravement la paix et la sécurité internationales.

Le Ministre des relations extérieures.

(Signé) Miguel D'ESCOTO BROCKMANN

-----

